

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DES SES AFFLUENTS

DELIBERATION DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE ET DE SES AFFLUENTS

**Date de convocation :**

Le 30 novembre 2017

Nombre de délégués :

En service : 68
Présents : 36
Votants : 35

N°01-CS14/12/2017

Objet : Décision modificative**Avis : Favorable à l'unanimité**

L'an deux mille dix-sept,
Le jeudi 14 décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Syndical s'est réuni à Herbault, sous la présidence de M. Jean-Louis SLOVAK

Etaients présents :

Mesdames Christelle DESSITE, Eliane GENUIT, Joëlle NOLIERE, Claudette BOURGUEIL, Micheline RIVIERE.

Messieurs Damien BEAUJOUAN, Olivier GABILLEAU, Damien ROGER, Henri BURNHAM, Jacky RUET, Jean-Marc LABBE, François BORDE, Yannick SEVREE, Etienne LONQUEU, Jérôme HUARD, Dimitri MULTEAU, Lionel RANVAL, Didier BOUIN, Daniel CHEVALIER, Laurent GIRARD, Dominique PILLOT, Christian BARON, Jean-Paul BRISSON, Yves LECUIR, Gilles LEROUX, Denis BILLAULT, François OURY, Jean-Michel LENA, Yves ROSSE, Daniel BORDIER, Bertrand LANOISELEE, Jean-Pierre MARIN, Maurice PLY, Eric HALLAY, Claude ROUVRE.

Participaient également à la réunion sans prendre part au vote : Messieurs Valentin BAHE, Ludovic COGNARD et Mme Christelle TOUZET.

Etaients excusés : Mesdames Marie-Claire GRUGIER-CREQUINE, Claudine GAUDELAS, Valérie PINAUD, Fabienne FANDEUR, Marie-Thérèse FEIREISEN, Valérie DELPOBIN et Mrs Jean-Claude PEREL, Philippe VONNET, Pascal BARONE, Jean-MATHIOT, Gérard SERER.

Est nommé secrétaire de séance Monsieur Jean-Michel LENA

Décision modificative

Suite à une demande de mise à jour des montants d'amortissement définis dans le budget primitif 2017 par la Trésorerie de Blois Agglomération, il est proposé de modifier les montants prévus au BP 2017 de la manière suivante sous réserve de l'avis favorable du Comité Syndical :

RAPPEL BUDGET PRIMITIF 2017

BUDGET PREVISIONNEL 2017	DEPENSES BP 2017	RECETTES BP 2017
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS – SECTION DE FONCTIONNEMENT [Chap. D042 et R042]	28 529 €	13 098 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS – SECTION D'INVESTISSEMENT [Chap. D13 et R28]	13 098 €	28 529 €
DEPENSES IMPREVUES – SECTION DE FONCTIONNEMENT (Chap. D 022)	16 560,10 €	-
DEPENSES IMPREVUES – SECTION D'INVESTISSEMENT (Chap. D 020)	7 266,61 €	-

PROPOSITION DE MODIFICATION BUDGETAIRE 2017

BUDGET PREVISIONNEL 2017	DEPENSES BP 2017	RECETTES BP 2017
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS – SECTION DE FONCTIONNEMENT [Chap. D042 et R042]	28 658,51 €	13 095,47 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS – SECTION D'INVESTISSEMENT [Chap. D13 et R28]	13 095,47 €	28 658,51 €
DEPENSES IMPREVUES – SECTION DE FONCTIONNEMENT (Chap. D 022)	16 428,06 €	-
DEPENSES IMPREVUES – SECTION D'INVESTISSEMENT (Chap. D 020)	7 398,65 €	-

Le Conseil Syndical à l'unanimité :

- Adopte cette modification budgétaire.

4, Rue du Bailli
41 190 HERBAULT

